Je vous apporte le salut fraternel de tous les camarades postiers.

Pour commencer, je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre engagement en ce qui concerne les élections à La Poste.

Vous le savez, nous sommes en train de vivre un énorme changement pour notre syndicat avec la mise en place des CSE. Concernant la Haute-Loire, les postiers vont être séparés sur 2 périmètres distincts. La région AURA concernera les métiers de la distribution du courrier et les métiers exercés au sein des bureaux de poste seront intégrés à la région AURA PACA. Le 1er se tiendra la semaine prochaine respectivement à Marseille et à Lyon.

Grâce aux militants postiers et au soutien des militants de l’Union Départementale, FO est la 3ème organisation syndicale au courrier avec 18,81% des voix.

Dans les bureaux de poste, FO devient la 2ème organisation syndicale avec 19,11% des voix devant la CGT, l’UNSA, SUD et la CFE-CGC.

Ces résultats n’entament pas notre exigence d’un rétablissement, dans toutes les entreprises, des CHSCT, des délégués du personnel et des moyens nécessaires pour assurer un syndicalisme de proximité.

Comme partout, les postiers subissent la politique d’austérité du gouvernement. Nous avons dénoncé sa tentative de réduire encore sa participation de 50 millions d’euros au fonds qui finance le maintien de la présence postale territoriale. Pour rappel, il s’agit de l’une des 4 missions de service public assurées par La Poste avec le tarif unique du timbre, l’accessibilité bancaire et la distribution de la presse.

Les missions de service public de La Poste n’ont pas été compensées par l’État à hauteur de 163 millions d’euros pour 2023. Cette défection de l’État est encore une aggravation de la fracture sociale et du service postal qui devrait être rendu aux citoyens. Elle accélère la fermeture des bureaux de poste en campagne comme en ville, ne respectant pas son engagement de proximité.

Elle accentue les mauvaises conditions de travail des postiers que ce soit en bureaux ou à la distribution du courrier.

Elle est également un réel frein à l’augmentation des traitements et salaires des postières et postiers.

Le recrutement en CDD et intérim devient la norme, ces salariés sont peu ou pas formés, La Poste, historiquement 1er employeur de France, précarise les emplois.

Le syndicat FOCOM, en parfait accord avec les positions de l’Union Départementale, sera à ses côtés pour organiser la riposte face au programme d’austérité et d’attaque contre la protection sociale, les services publics et nos droits.